

REGLEMENT

« Liege City Dance Contest »

INSCRIPTIONS OUVERTES

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 Août

Afin de pouvoir participer pour le concours, une présélection vidéo sera effectuée via ce lien d'inscription <https://www.liegecentre.be>

CADRE DU CONTEST :

- Il s'agit d'un concours de danse **HIP-HOP, JAZZ** et **DANSE CONTEMPORAINE** (Aucune autre forme de danse n'est acceptée).
- Ouvert aux écoles, associations et groupes de danse, belges comme internationaux.
- Une même structure peut inscrire plusieurs groupes.
- Un groupe doit se composer de minimum 3 danseurs et maximum 10 danseurs. L'espace scénique est de 10 m de large sur 8 m de profondeur.
- Le respect du règlement, de l'organisation, des juges, des intervenants, du personnel et des locaux mis à disposition est essentiel au bon déroulement de la compétition. Tout manquement à cette règle peut entraîner une disqualification immédiate de l'équipe.
- La motivation, le fair-play, l'esprit sportif, la joie de danser seront les maîtres mots de cette compétition.
- Tout comportement irrespectueux, ou toute contestation de la part du public peut entraîner la disqualification directe du groupe concerné.
- Les textes de la musique choisie ne devront aucunement comporter de grossièreté ni de vulgarité et ce, peu importe la langue.

Formalités administratives :

- Les frais d'inscription s'élèvent à 10€ par danseur Ils ne seront pas remboursés en cas de désistement.
- L'accès au public est gratuit.
- L'inscription est officialisée après réception du paiement et du dossier complet.
- Le dossier d'inscription se compose :
 - Des coordonnées de l'école et/ou de la personne responsable du groupe.
 - De la liste nominative des participants. (une fois la composition de l'équipe renseignée, il est demandé de faire tout ce qui possible pour qu'elle ne change plus)
 - Des autorisations de diffusion d'images et/ou vidéos pour chaque danseur mineur ou majeur. Il va de soi que participer à un concours comme celui-ci fait partie d'une prestation d'exhibition et qu'il en découle logiquement l'utilisation des images post événement.
- En cas de gain d'un prix financier, une personne représentant le groupe ou l'école devra signer un reçu.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents survenant dans les locaux ou aux abords de la manifestation.
- L'organisation décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets en tout genre.

LES INSCRIPTIONS SE FONT OBLIGATOIREMENT VIA LE SITE INTERNET www.liegecentre.be

DEROULEMENT

La prestation de chaque groupe dura 3 min maximum Un filage de 10 minutes sur scène (sans musique aura lieu le matin suivant un horaire).

1) Présélections (capsule vidéo)

Les groupes doivent présenter leur chorégraphie sur vidéo avant l'inscription finale.

- Présélection prévue jusqu'au 20 août 2018
- Respecter le type de danse **HIP-HOP, JAZZ** et **DANSE CONTEMPORAINE** (Aucune autre forme de danses n'est acceptée !)

2) Sélections (Jury)

- Scène couverte et équipée d'un tapis de danse de 14 m sur 12m
- Le choix de la bande son est libre en veillant à ne pas utiliser des musiques avec des propos vulgaires.
- La durée de la chorégraphie sera de 3.00 maximum.
- Chaque groupe devra apporter la musique de sa chorégraphie enregistrée sur CD ou clé USB, portant le nom du candidat ou de l'école, le titre de la chorégraphie, la catégorie.
- Le choix des tenues vestimentaires est libre. Seuls les accessoires utiles à la chorégraphie seront acceptés. Ils devront être mis en place et retirés par les danseurs eux-mêmes.
- **Repérage plateau samedi matin** entre 9h et 11h suivant un planning. L'horaire des répétitions est décidé par l'organisation, de même que l'ordre de passage des groupes l'après-midi. Les portes ouvrent au public à 13h00.

A 16h00 le concours commence jusqu'à 18h.

Les critères retenus seront :

- La maîtrise de la technique jazz, Hip hop ou contemporaine des danseurs (10/20)
- La composition chorégraphique (5/20)
- L'interprétation (5/20)

Le public votera pour son groupe préféré sur la page Facebook de Liège centre.

A l'issue de toutes les notes, un classement est donc officialisé :

- Le groupe qui obtient la **meilleure note du Jury** se verra recevoir un chèque de 500 euros.
- Le danseur qui obtient le « **coup de cœur** » du Jury participera à un stage d'une semaine chez l'un de nos partenaires.
- Le groupe qui obtient le « **coup de cœur** » du Public recevra une carte cadeau décathlon d'une valeur de 200 euros.

DROITS A L'IMAGE



En participant au concours, les directeurs d'école, coach des groupes ou toute personne responsable des groupes acceptent la diffusion de leur image et de celle de leurs danseurs et s'engage à fournir les documents nécessaires.